Forêt de Romainville : non à la base de loisirs ! Non à la gentrification ! Droit à la ville pour les habitantEs !

Article pour le site du NPA : https://npa2009.org/actualite/ecologie/foret-de-romainville-non-la-base-de--oisirs-non-la-gentrification-droit-la-ville

Depuis le 14 octobre, l'agitation s'est répandue dans la forêt de Romainville (93). 400 personnes étaient réunies ce jour-là pour protester contre sa destruction. Le site, occupé dans la foulée pour empêcher les travaux, avec le soutien d'élus locaux, est devenu une « forêt à défendre ».

Malgré la faible couverture médiatique, une pétition contre la destruction de la forêt a déjà recueilli plus de 17 000 signatures1. Toutes les bonnes volontés sont accueillies chaque jour, dès 7h30, à l'entrée du chantier (parc de la Sapinière), et des pique-niques conviviaux sont prévus le dimanche.

On parle de 62 hectares, généralement tranquilles et densément boisés, en petite ceinture parisienne, installés sur d'anciennes carrières de gypse – une rareté écologique et un poumon vert en pleine ville. Les uns, à grand renfort de CRS, veulent abattre les arbres pour y construire une « base de loisirs ». Les autres, riverainEs et militantEs, avec leurs associations et leurs collectifs, appellent à s'opposer au projet en s'inspirant de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, où l'alliance des occupantEs et des riverainEs est venue à bout du grand projet inutile et nuisible d'aéroport dans le bocage.

Un lieu qui échappait aux logiques marchandes

Dès avant la fermeture des dernières carrières en 1965, la forêt a été largement utilisée par les habitantEs pour leurs loisirs. Les interdits des autorités ne les en ont pas empêchés, vu le charme du lieu. Les mêmes autorités, en revanche, ne se sont pas pressées pour sécuriser la forêt. La transformer en base de loisirs commerciale, c'est détruire un lieu de mémoire pour les habitantEs, qui échappait aux logiques marchandes.

La commune de Romainville a longtemps été dirigée par le PCF, avant de basculer en

2007 aux mains d'une coalition MGC2-PS-EELV (dirigée par la mairesse ex-PCF Corinne Valls). Le projet de base « la Corniche des forts » a coïncidé avec le moment où la municipalité a rompu avec le PCF. Il concerne également les communes voisines de Pantin, Les Lilas et Noisy-le-Sec, sur le territoire desquelles se trouve une partie de la forêt. Les quatre communes ont créé un syndicat mixte avec le département et la région pour réaliser le projet, relancé en 2015 par la présidente de la région Valérie Pécresse.

Gentrification à marche forcée

Ce projet s'inscrit dans une politique de gentrification à marche forcée de Romainville. L'arrivée du tramway et du métro est prévue depuis une dizaine d'années, ce qui n'est évidemment pas un mal en soi. Mais, dès 2008, Corinne Valls refusait d'appliquer la loi sur le droit au logement opposable, prétextant la pénurie de logements sociaux. Sa politique s'inscrivait dans la « reconquête de l'est parisien » annoncée par Jacques Chirac en 1986. Le « nouveau programme de renouvellement urbain » porté par les 9 communes d'Est Ensemble vise à créer des opportunités juteuses pour les secteurs de l'immobiliser et du BTP, aux dépens des habitantEs actuels. La « rénovation » actuelle de la cité Gagarine, par exemple, a pour ambition de remplacer les HLM populaires par un mélange de logements privés et de logements sociaux destiné principalement aux classes moyennes.

Discuter et décider collectivement

Les habitantEs de l'est parisien ont le droit d'y vivre dans des logements décents et accessibles. Ils ont le droit d'y disposer d'espaces de loisir non-marchands, et d'un environnement sain et agréable. Cela passe par la construction en masse de logements sociaux de qualité, avec des loyers équivalant à 20% des revenus des foyers, mais aussi par le plafonnement des loyers dans le parc privé. Cela passe aussi par le contrôle des habitantEs sur tous les projets d'urbanisme.

S'ils et elles, revendiquent un tel contrôle, les habitantEs posent la question de qui doit prendre les décisions d'aménagement du territoire. Cela implique de s'organiser en comités locaux, pour pouvoir discuter et décider collectivement, en toute indépendance par rapport aux institutions municipales, départementales et régionales. On pourrait alors prendre aussi à bras-le-corps le problème fondamental de l'emploi : une commune comme Romainville connaît un taux de chômage officiel proche de 20%, et nombreux et nombreuses sont les RomainvilloisES contraints à des temps de trajet supérieurs à une heure pour se rendre sur leur lieu de travail. Le droit à la ville, c'est le droit des citadinEs au logement, au travail et au loisir sur leur lieu de vie. Un projet de société qui s'oppose au modèle capitaliste.

Victor Müller

- 1. Pétition en ligne ; page Facebook des occupantEs

- 2. Le MGC, « Mouvement de la gauche citoyenne », est le mouvement créé par Corinne Valls quand elle a quitté le PCF.

Victor Müller, le 24 octobre 2018